

## **AVIS PUBLIC**

## AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-THOMAS DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION 2024-2025-2026

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné, greffier-trésorier de la susdite municipalité, que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Thomas sera, en 2026, en vigueur pour son troisième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau du soussigné durant les heures régulières d'ouverture.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer une demande de révision à l'égard du rôle auprès de l'organisme municipal responsable de l'évaluation (OMRÉ) à la municipalité régionale de comté de Joliette, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la Loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- 1. être déposée avant la fin de l'exercice financier qui suit celui au cours duquel est survenu l'événement justifiant la modification;
- 2. être fait sur le <u>formulaire prescrit</u> à cet effet par règlement et disponible à la Municipalité régionale de comté (MRC) de Joliette, à l'adresse suivante : 632, rue de Lanaudière, Joliette (Québec) CANADA J6E 3M7
- 3. être accompagnée de la somme d'argent déterminée à cet effet par le <u>Règlement</u> numéro 122-1997 de la MRC de Joliette.

Donné à Saint-Thomas, ce vingtième jour du mois d'octobre 2025

Me François Alexandre Guay

Directeur général et greffier-trésorier

Certificat de publication au verso

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Thomas, déclare que j'ai affiché l'avis ci-dessus au bureau de l'hôtel de ville et sur le site internet de la Municipalité de Saint-Thomas : <a href="https://www.saintthomas.qc.ca">www.saintthomas.qc.ca</a>, entre 8 h et 16 h, ce vingtième jour du mois d'octobre 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce vingtième jour du mois d'octobre 2025.

Me François Alexandre Guay

Directeur général et greffier-trésorier

françois Ar Clay